

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Celle ci s'est tenue dans la salle du conseil, gracieusement prêtée par la mairie de Saint Bonnet en Champsaur, le vendredi 13 octobre 2023 à 17 heures.
Etaient présents 44 membres du RCV à jour de leur cotisation.

Le quorum d'au moins 1/3 des inscrits est plus que largement atteint : 44 présents + 11 pouvoirs, soit 55 présents pour 25 minimum (voir PJ n°1).
La séance débute à 17 h 10.

Introduction par la présidente :

Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être venus aussi nombreux.

Je tiens à excuser :

M. Daumark, Maire de St Bonnet, que je remercie pour le prêt de la salle,
Gilles Flouw, Président du CDRP05 retenu par les journées interrégionales à Embrun,
Marie Anne Bourgeois, journaliste du Dauphiné, qui a publié notre réunion dans l'agenda du journal,

Avant de commencer le rapport moral je tiens à saluer la mémoire de Jean-Luc Pinard qui nous a quitté le 12 avril 2023. Nous garderons de lui le souvenir d'une personne d'une grande gentillesse, intègre, dévouée à de nombreuses causes. Il participait à nos côtés en accompagnant quelques randonnées. Il nous manque.

Approbation du compte rendu de l'AG 2022

Le compte rendu de l'AG 2022, consultable par tous les membres a été soumis à leur approbation. Le vote à main levée se répartit comme suit : **Abstention: 0 - Contre: 0.**
Approbation à l'unanimité.

Rapport moral présenté par la présidente

Nous sommes réunis aujourd'hui pour notre Assemblée Générale annuelle. Le RCV a 15 ans d'existence et est passé de 25 adhérents à ses débuts à 72 cette année. Cette progression est signe de bonne santé pour notre association qui a pour but le développement d'activités en milieu rural et montagnard : la randonnée pédestre, la randonnée raquettes et la marche nordique.

Pour le côté sportif l'année 2022-2023 a été très active et nous avons réalisé 136 sorties pour environ 1620 participants. L'élan de l'année dernière ne s'est pas démenti et vous êtes toujours aussi nombreux(ses) à répondre présents(es). Je tiens à remercier particulièrement toutes les animatrices et tous les animateurs qui ont oeuvrés cette année pour vous accompagner. Ils n'ont pas hésité à prendre sur leur temps personnel pour aller reconnaître les parcours et vous faire découvrir de nouveaux paysages. Ils sont les piliers de notre association : « pas d'animateur – pas de rando »

Les séjours très bien préparés par nos animateurs (François et Patrice) nous ont conduit cette année dans les Vosges à l'automne et en Chartreuse au printemps. La Vie Sauvage a pris le relais à Cervières pour les raquettes, et dans le Mercantour en été. Une très bonne ambiance a régné durant ces séjours bien que l'on soit nombreux et que le niveau des randonnées soit élevé. Nous avons été chanceux et avons bénéficié du beau temps à chaque fois, hormis une légère pluie du côté des Vosges... Il faut bien avoir quelques surprises...

Pour la convivialité nous avons partagé les repas : de fin d'année, de la « raglette » et la sortie raquettes pleine lune.

Nous avons participé à des événements extérieurs tels que : l'organisation de la fête de la raquette pour le compte du CDRP, la tenue d'un stand à la foire de Gap, la journée des associations à Saint-Bonnet, la rando Escapade Champsaurine, le trail du Noyer, et à diverses

réunions comme l'assemblée des baliseurs, l'AG du CDRP. Le RCV est actif au niveau départemental ainsi que local.

En ce qui concerne la formation :

- Brevet Fédéral : cette année Antoine et Viviane se sont formés pour la randonnée et Nadine pour la Marche Nordique. Grâce à eux l'équipe des animateurs va pouvoir se maintenir au même niveau que l'année dernière.

- Baliseuse : Monique a été formée et a déjà « peint » son parcours.

Pour information Francis Pauly a repris le secteur Champsaur-Valgaudemar et gère les baliseurs.

Nous pouvons les applaudir !

Je remercie également les membres du bureau qui répondent présents à chaque réunion et participent ainsi aux choix effectués pour la bonne marche du club. Une mention particulière pour Alain Keller qui, suite à un énorme travail, a mis en place cette année la dématérialisation des adhésions. A ce jour pratiquement la totalité des adhérents a reçu sa licence. Une belle réussite.

Bravo à tous ! Merci !

Toutes les actions énumérées ci-dessus démontrent que le RCV est une association dynamique, conviviale et dotée d'un réel esprit d'équipe. Les covoiturages s'organisent facilement. Les horaires sont respectés. Ces détails participent à la cohésion du groupe. Merci à vous tous pour ce respect de chacun et la chaleur humaine qui s'en dégage. Avec un si bel état d'esprit je suis une Présidente heureuse de vous représenter.

Une année bien remplie qui nous a apporté des très beaux moments. Continuons dans cette direction et profitons au mieux de notre superbe environnement.

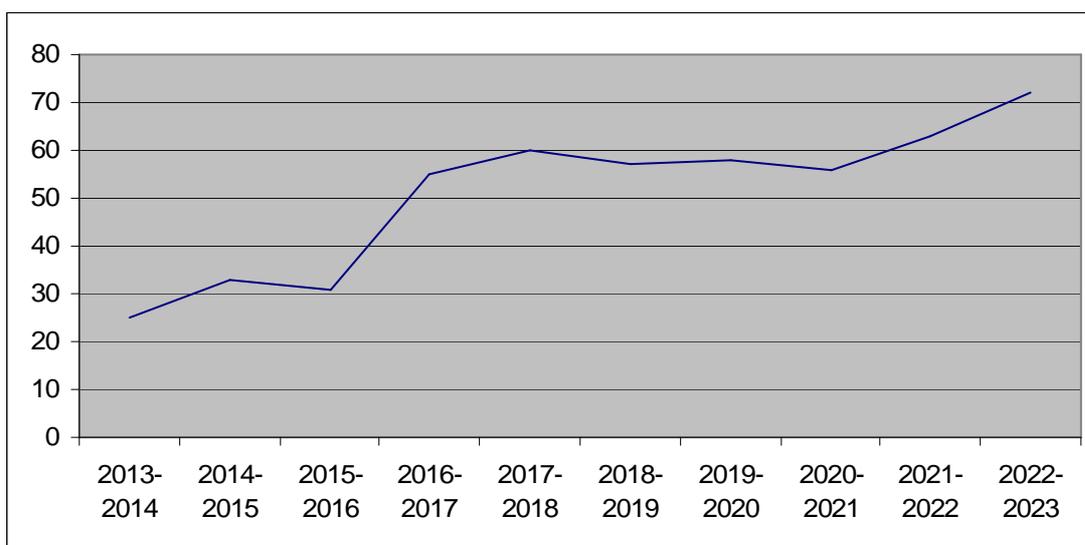
Approbation du rapport moral de l'exercice 2022-2023

Le vote à main levée se répartit comme suit : abstentions : 0 – Contre : 0 - [Approbation à l'unanimité.](#)

Rapport d'activité présenté par le secrétaire

Evolution des effectifs entre 2013 et 2023 :

De 25 en 2013-2014 nous sommes passés à 72 cette année !



Dimensionnement de l'animation des activités :

5 animateurs se sont dévoués pour animer les sorties du dimanche, rejoints par 2 animateurs en formation.

4 animateurs se sont dévoués pour animer les sorties du jeudi après midi, rejoints par 2 animateurs en formation.

3 animateurs se sont dévoués pour animer les séances de marche nordique des mardi et vendredi, rejoints par 1 animatrice en formation.

Au total 9 animateurs car certains cumulent les animations, rejoints par 3 nouveaux.

Sorties du dimanche :

35 sorties ont été effectuées dont 3 en raquettes à neige et 6 en crampons (manque de neige manifeste).

Les 35 sorties ont attiré en moyenne 9 personnes (maxi 16 et mini 4) et accumulé environ 400 km et 25500 m de dénivelée positive.

Sorties du jeudi après-midi :

37 sorties ont été effectuées dont 2 en raquettes à neige et 3 en crampons.

Les 37 sorties ont attiré en moyenne 14 personnes (maxi 24, mini 7) et accumulé environ 320 km et 14500 m de dénivelée positive.

Marche nordique :

47 sorties (mardi et vendredi) ont été effectuées attirant en moyenne 12 personnes.

Alain Keller détaille l'activité.

Rappel : La marche nordique est une activité différente de la rando mais est parfaitement complémentaire. Les séances de 2 heures environ combinent efforts physiques et gestes techniques.

Cette activité a été mise en place en mars 2017 et a toujours connue une bonne participation.

Pour cette année :

- 47 séances : 36 mardis et 11 vendredis. Séances toute l'année (utilisation de crampons l'hiver).
- Nombre moyen de participants 12 mini – 19 maxi
- Groupe constitué essentiellement de femmes. 3 hommes max.

Animateurs

Pour cette saison nous étions 3 animatrices et animateur, Andrée, Régine et Alain.K. puis 4 Nadine étant venue compléter l'équipe en cours de saison après l'obtention de son diplôme fédéral d'animatrice de MN. Je la remercie pour son implication.

Pour la saison 2023-2024, Andrée a souhaité pour des raisons personnelles arrêter l'animation. Je la remercie pour son investissement des années passées.

Pour l'avenir, il est indispensable que d'autres animateurs rejoignent l'équipe actuelle.

Comment devenir animateur de MN.

Premièrement il faut bien sûr en avoir l'envie, être motivé.

La formation au diplôme d'animateur de MN se déroule en plusieurs étapes.

- Des pré requis qui se font chez soi (informatique) + le PSC1
- Tronc commun (1 journée).
- 2 fois 2 jours espacés de quelques mois.
- Le coût financier (stage et frais de déplacement) est entièrement pris en charge par le CDRP, la région et le RCV.

Séances d'initiation aux clubs du 05

Séances d'initiation pour ANR 05, Sentier 05 et Les Caturiges ont été organisées. L'achat de bâtons de prêts s'est fait grâce à une subvention fédérale.

L'ANR05 à adhéré à ce projet. Un kit de bâtons a été fourni et une « volontaire » a entamé sa formation au brevet fédéral d'animateur de MN.

Concernant Sentier 05 ils n'ont pas le « public » pour créer une section MN. Une de leur adhérente s'est inscrite chez nous pour pratiquer.

Les Caturiges ont été très satisfait de la séance d'initiation. Une piqûre de rappel sera à faire au printemps prochain.

En juin, rencontre organisée avec le club de Briançon au plan d'eau d'Embrun. 18 participants. Le parcours n'était pas très agréable mais la matinée s'est bien déroulée. Un pique-nique sur le bord du lac a clôturé la séance. Nous avons convenu l'organisation pour début juin 2024 de 2 journées dans le Champsaur-Gapençais. Une journée rando et une demi journée MN.

Séjours :

Tableau récapitulatif des randonnées des séjours effectuées en 2022-2023

Date	Lieu	Animateurs	Dénivelé	Distance	Altitude	Nombre de participants
	VOSGES					
13 septembre	Le sentier des roches	Françis	800 m	18 km		17
14 septembre	Lac vert et Forlet (truites)	Françis	550 m	11 km		17
16 septembre	Tête de Grouvelin	Françis	500 m	17 km		17
	Total		1850 m	46 km		51
	CERVIÈRES (raquettes)					
6 mars	Le col des Ourdeis	Vie sauvage	700 m	13 km		20
7 mars	Le col de Bousson	Vie sauvage	800 m	18 km		20
8 mars	La casse des Oules – le col Perdu	Vie sauvage	750 m	10 km		20
9 mars	Les chalets de l'Alp	Vie sauvage	500 m	7 km		20
	Total		2750 m	48 km		80
	CHARTREUSE					
5 juin	La Dent de Crolles Pas l'Ouille Trou Glaz	Patrice	700 m	7 km		13
6 juin	Le Pinet	Patrice	900 m	13 km		13
7 juin	Les crêtes du Gorgeat	Patrice	880 m	13 km		13
8 juin	Le petit Som	Patrice	930 m	14 km		13
9 juin	Le Chamechaude	Patrice	750 m	8 km		13
	Total		4 160 m	55 km		65

	MERCANTOUR				Altitude	
23 juillet						
24 juillet	Le Boréon – La madone de Fenestre	Vie Sauvage	1 000 m	14 km		10
25 juillet	La madone de Fenestre – St Grats	Vie Sauvage	750 m	12 km	2490 m	10
26 juillet	St Grats – La vallée des Merveilles	Vie Sauvage	950 m	10 Km	2350 m	10
27 juillet	La vallée des Merveilles – Refuge de Nice	Vie Sauvage	800 m	13 km	2550 m	10
28 juillet	Refuge de Nice – La madone de Fenestre	Vie Sauvage	600 m	11 km	2540 m	10
29 juillet	La madone de Fenestre – Le Boréon	Vie Sauvage	500 m	10 km	2430	10
	Total		4 600 m	70 km		60
	Total Général		13 360 m	219 km	256	256 (Moyenne 12)

Convivialité

Repas de fin d'année au restaurant les Chenets.
Raglette à la salle de la mairie de Saint Bonnet.
Randonnée pleine lune au Puy de Manse avec au retour vin chaud et gâteaux divers.

Formation : animateur de marche nordique et de randonnée :

Une animatrice de marche nordique a terminé sa formation, une animatrice et un animateur de randonnée termineront leur formation en novembre. Ils ont déjà encadré des randonnées dans le cadre de leur formation.

Formation baliseurs :

1 baliseuse a été formée en 2023. Elle s'est vue attribuer un secteur en sortie de formation.

Participation au Comité de la randonnée pédestre des Hautes Alpes :

Une personne participe aux activités du Comité 05 en tant que secrétaire, et aussi de responsable de la commission Editions.
Une personne a rejoint le Comité 05 en tant qu'administratrice.
Deux personnes du RCV ont assuré une permanence au stand Comité 05 à la foire expo de Gap.
Participation des membres du RCV à l'Assemblée annuelle des baliseurs.
Participation du RCV à l'Assemblée générale du Comité 05.
Le RCV a animé la fête de la raquette du Comité 05 à Ancelle, engageant ses animateurs et des « serre-file ».
Neuf personnes du RCV balisent près de 120 km de GR et GRP dans le Champsaur et le Valgaudemar.
Le responsable balisage du secteur 4, Champsaur-Valgaudemar, est membre du RCV.
Deux personnes participent à la collecte numérique
Une personne est « référent marche nordique » pour le département.

Intervention du délégué du président du Comité de la Randonnée des Hautes Alpes :

*Le président (Gilles Flouw) que je représente félicite le RCV pour son dynamisme en tant qu'association affiliée à la FFRandonnée.
Il remercie aussi le club de fournir près de 10 % de l'effectif des baliseurs et les 2 collecteurs les plus actifs du département.
Il apprécie aussi notre participation aux manifestations du Comité, voire à leur organisation (fête de la raquette à Ancelle), à notre présence à la foire de Gap et à notre représentation lors des AG.
Il signale que des places sont disponibles au Comité directeur et que le poste essentiel de trésorier sera vacant en fin d'année.
Si ses personnes se sentent motivées pour participer aux travaux de Comité, elles seront les bienvenues.
Bravo pour ce que vous faites et continuez dans ce sens.*

Participation à des événements organisés dans le Champsaur

Trois personnes du RCV ont participé au forum des associations de Saint Bonnet.
Une personne a participé à la Randonnée Escapade champsaurine en tant que bénévole.

Une personne a participé en tant qu'animatrice de la randonnée au Trail du Noyer.

Valorisation de notre site Internet

Un calendrier prévisionnel est proposé chaque trimestre.

Toutes les sorties (MN, Jeudi et Dimanche) sont renseignées en temps réel. Les évènements exceptionnels y sont mis en valeur. Les séjours et treks y sont détaillés.

Des renseignements pratiques y sont disponibles.

Toutes les activités donnent lieu à prise de photos et présentation de celles ci sur notre site.

La randonnée du dimanche et les séjours donnent lieu à une chronique.

Une nouveauté cette année : les inscriptions et réinscriptions peuvent se faire directement sur notre site, ainsi que le paiement.

Alain Keller fait le point :

Vous l'avez toutes et tous constatés, renouveler son adhésion au RCV pour la saison 2023-2024 ne se fait pas comme précédemment.

Il y a quelques mois, l'idée de dématérialiser les adhésions à germé.

Mais pour quelles raisons avoir fait ce choix ?

- *Simplifier la gestion documentaire*
- *Simplifier le paiement des cotisations*

Simplifier la gestion documentaire.

Dans la version papier il fallait :

- *remplir chaque année le bulletin d'adhésion. Cela n'est plus nécessaire (penser à informer en cas de changement, par ex adresse, mail...)*
- *fournir l'attestation santé ou un certificat médical. A fournir par mail.*
- *fournir un chèque. Plus nécessaire, paiement électronique.*

La gestion était laborieuse. Les documents étaient donnés à la trésorière, accompagnés d'un chèque (quelquefois le chèque venait plus tard), puis ces documents étaient transmis à la présidente puis au secrétaire. Bref, un circuit compliqué avec des risques de perte. Certains chèques n'étaient pas signés ou, c'est arrivé, se perdaient.

Simplifier le paiement de cotisation.

Donc plus de chèque à établir mais un paiement par carte bancaire sur la plate forme de paiement HelloAsso. Avantage : simplification de la gestion financière, plus de chèque à remettre en banque.

Informations complètes sur les cotisations et les adhérents sur le site HelloAsso.

Aujourd'hui, une soixantaine de personnes sont inscrites. Tout s'est bien passé....

Pour les séjours, inscriptions et paiements se feront sur le même modèle.

Notre site est une vitrine de notre activité et sa facilité d'utilisation, son sérieux, peuvent attirer des candidats randonneurs. Il est d'ailleurs au niveau du Comité 05 considéré comme de bonne tenue.

A ce jour, il est animé par 3 personnes. Il faut continuer à le mettre en valeur.

Conclusion :

L'activité du RCV est soutenue grâce aux animateurs qui donnent de leur temps pour animer les sorties. Certains ont mis en sommeil leur participation pour causes de santé mais la relève est assurée. Seul le mauvais temps peut nous empêcher de randonner, et encore !!!

Nous sommes très actifs auprès du Comité départemental de la randonnée pédestre des Hautes Alpes.

Grâce à notre site Internet, au « bouche à oreilles » et à notre participation au forum des associations, non seulement l'effectif est en augmentation (trois fois plus qu'au début de l'association !) mais va aussi vers le rajeunissement car les nouveaux inscrits sont souvent des nouveaux retraités.

Je profite de ce moment pour vous dire que je ne me représente pas au bureau du RCV et vous faire une petite rétrospective de mes actions passées.

Nous nous sommes installés dans le Champsaur en fin 2010 et comme notre activité principale était la randonnée, nous avons rejoint le RCV début 2012. Notre première sortie fut la croix St Philippe en raquettes.

Les accompagnateurs habituels étaient indisponibles et certains membres assuraient les sorties.

Comme j'avais une expérience de l'animation de groupe de rando, je me suis vite retrouvé à imaginer et animer les sorties jusqu'au retour d'Alexandre puis ai continué ensuite en alternance avec lui puis Frank.

Mes connaissances en bureautique m'ont valu d'aider le secrétaire (Alain K) à animer notre site Internet et d'être élu secrétaire adjoint.

Je me suis aussi fait embarquer dans l'animation du Tour des Glaciers de la Vanoise avec 2 autres animateurs (Alexandre et Frank).

En 2013, le président (Alexandre) a démissionné et Alain K est devenu Président. J'ai donc récupéré le poste de secrétaire que j'ai tenu jusqu'à aujourd'hui.

Et j'ai gardé le poste d'animateur de rando où m'ont rejoint d'autres membres au fil des années.

En collaboration étroite avec Alain K, nous avons préparé plusieurs treks d'été ou séjours raquette. Je préparais les itinéraires et leur caractéristiques et Alain K s'occupait des réservations de refuges ou gîtes. Je les coanimais parfois avec d'autres animateurs. Il y a eu ainsi : 2013 Tour du Beaufortin ; 2014, tour de l'Oisans et des Ecrins, 2015, incursion dans le Mercantour (Larche - St Dalmas Valdeblore) et raquettes en Queyras, 2016, raquettes en Ubaye, 2017, Prapic-Dormillouse-terres blanches ; 2018 raquettes et séjour d'automne en Ubaye ; 2019, Collines provençales ; 2021 4 jours à Névache, plus quelques sorties de 2 jours (Chaudun...).

De ces 10 ans passés à essayer d'être utile, je garderais un bon souvenir et la satisfaction d'avoir fait découvrir d'autres lieux, ou d'autres activités (certains se souviennent du Pas de l'Oeil de verre et de la cheminée du Diable dans les Calanques et du rappel à Sainte Victoire par exemple !). J'ai apporté ma connaissance des randos un peu plus engagées (vire du pic de Crigne, pas du Loup de Céuse...) et nos randonneurs plus habitués aux randos classiques se sont aguerris.

Et puis aussi j'ai la fierté d'avoir contribué à l'expansion du club dont les effectifs ont beaucoup augmenté au fil des années (et dire qu'Alexandre prédisait notre chute !), et de savoir que le RCV est considéré comme un des clubs les plus actifs du département.

Aujourd'hui je considère qu'il faut savoir laisser la place à des plus jeunes et que 10 ans au même poste, c'est suffisant.

Il faut dire que les responsabilités au bureau ne sont pas pris d'assaut lors des renouvellements. Aussi devais je sauter sur l'occasion de quelqu'un de motivé pour reprendre la mienne.

Et puis, à 75 ans, on peut bien prendre sa retraite, non ?

Pour l'animation de randonnées, des problèmes de lombaires m'ont fait renoncer pour le moment à cette activité. La relève est là avec de nouveaux animateurs plus jeunes et qui vont apporter des idées de randos nouvelles et de nouvelles découvertes.

Je vais quand même continuer de randonner.

Merci à tous ceux qui ont supporté mon mauvais caractère (ça c'est eux qui le disent !) pendant toutes ces années. Cela va leur faire des vacances !

Longue vie au RCV et à ses membres.

Les comptes de l'année écoulée synthétisés ci dessus étaient disponibles pour consultation par tous les membres et ont été soumis à leur approbation.
La vérificatrice aux comptes, Fabienne Pauly, a vérifié ceux-ci le 9 octobre 2023 et rend son avis : [ils peuvent être approuvés sans réserve.](#)

**Le vote à main levée se répartit comme suit : abstentions : 0 – Contre : 0
Approbation à l'unanimité.**

Montant des cotisations pour l'exercice 2023-2024

La cotisation demandée lors de l'inscription au RCV, soit 50 euros, est répartie entre le prix de la licence et la part revenant au RCV. Pour la nouvelle saison, la part licence augmente à cause de l'augmentation de l'assurance, de 0,25 euros pour une IRA à 2,3 euros pour une IMPN. Le bureau ne répercutera pas cette augmentation sur la cotisation totale qui reste à 50 euros.

L'approbation des membres de l'assemblée est demandée.

**Le vote à main levée se répartit comme suit : abstentions : 0 – Contre : 0
Approbation à l'unanimité.**

Formations : animateurs de randonnée, baliseurs, collecteurs

Appel est fait auprès des membres du RCV pour participer aux stages organisés par la Fédération.

Pour la formation au brevet fédéral d'animateur, pas de candidature pour le moment.

Pour la formation d'animateur fédéral de Marche Nordique, Sylvie Gondre et Chantal Ganguet sont intéressées.

Pour le moment, pas de candidat au balisage ni à la collecte numérique.

Perspectives des treks et séjours

Pour cet hiver, proposition de séjour raquettes dans le Queyras organisé par la Vie Sauvage (12 au 15 mars).

Pour le printemps, séjour en Lozère organisé par Patrice du 13 au 18 mai (20 personnes maxi).

Pour le trek d'été, proposition d'itinérance dans le val Maïra, en piémont italien, avec la Vie Sauvage de 6 ou 7 jours fin juillet.

Pour l'automne, plusieurs propositions à étudier : alentours de Digne (Viviane), Bauges (Antoine), Cote méditerranéenne.

Organisation des festivités

Repas de fin d'année

Proposition pour un repas de fin d'année : date et lieu à définir, en attente de propositions

Soirée conviviale de début d'année

Proposition pour organiser une "raglette" de début d'année, probablement à la plaine de Chabottes aux environs du 27 janvier 2024

Proposition de pique-nique de printemps (type rando-grillades).

Questions diverses :

Antoine demande si la rando du jeudi après midi pourrait avoir lieu le matin.
Cela pourrait se faire occasionnellement (période chaude).

Renouvellement des membres du bureau :

Comme chaque année et conformément à nos statuts, tous les membres du bureau sont à renouveler.

La candidature de Francis a été reçue avant l'AG.

Se présentent ou représentent : Cathy Keller, Marie Blanche Rispaud, Andrée Fiandino, Alain Keller, Pierre Esposito, Francis Pauly.

L'élection nominative de personnes doit se faire à bulletins secrets sauf si l'AG approuve le vote à main levée.

L'assemblée consultée approuve le vote à main levée à l'unanimité (pas de voix contre ni d'abstention).

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité pour 1 an.

Une réunion de bureau aura lieu ultérieurement pour définir les postes.

L'assemblée prend fin à 18 h 30.

Un apéro dînatoire style "auberge espagnole" conclut cette assemblée. Les boissons sont offertes par le RCV.

Saint Bonnet en Champsaur le 16 octobre 2023

Rédigé par le secrétaire :
Alain Le Boulh

Validé par La présidente :
Marie Blanche Rispaud

